

28 mars 2016  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe de travail à composition non limitée  
sur la quatrième session extraordinaire  
de l'Assemblée générale consacrée  
au désarmement**

**Première session de fond**  
New York, 28 mars-1<sup>er</sup> avril 2016

**Proposition du Mouvement des pays non alignés  
concernant les objectifs et l'ordre du jour  
de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée  
générale consacrée au désarmement**

**Introduction**

Le Mouvement des pays non alignés réaffirme sa position de principe concernant le désarmement nucléaire, question à laquelle il accorde la plus haute priorité, conformément au Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui a été la première consacrée au désarmement (voir A/S-10/4), et souligne que la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement permettra d'examiner, d'un point de vue plus en phase avec le contexte international actuel, les aspects les plus importants du processus de désarmement et de mobiliser la communauté internationale et l'opinion publique en faveur de l'élimination des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive ainsi que du contrôle et de la réduction des armes classiques.

Réaffirmant également les principes directeurs et les priorités définis à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, le Mouvement des pays non alignés fait les propositions ci-après concernant les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire.

**Objectifs**

Un document final consensuel devrait être établi à l'issue de la quatrième session extraordinaire afin de donner à la communauté internationale des orientations quant aux activités de désarmement et de mettre en place un cadre convenu au niveau international permettant de progresser dans ce domaine. Par conséquent, les objectifs de la quatrième session extraordinaire devraient comprendre les suivants :



- Réaffirmer l'engagement pris collectivement par les États Membres de s'employer à réaliser les objectifs et priorités fixés en matière de désarmement, notamment ceux énoncés dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui a été la première consacrée au désarmement;
- Procéder à un examen approfondi de toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale afin de déterminer les moyens de progresser dans la réalisation des objectifs et priorités fixés en matière de désarmement, au vu notamment des objectifs, priorités et principes énoncés dans la déclaration figurant dans le Document final;
- Examiner la mise en œuvre du programme d'action adopté à la première session extraordinaire en vue de déterminer les moyens de progresser davantage, notamment les mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour éliminer totalement les armes nucléaires, en s'appuyant sur les principes, objectifs et priorités définis dans le Document final;
- Examiner les mécanismes de désarmement établis par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire en vue de les consolider et d'accroître leur efficacité, compte tenu du rôle central joué par les Nations Unies;
- Promouvoir le multilatéralisme dans le domaine du désarmement et renforcer la coopération à tous les niveaux.

### **Ordre du jour**

L'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire devrait comprendre les points suivants :

- Examen et évaluation de l'état de la situation dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, compte tenu en particulier des objectifs et priorités énoncés dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui a été la première consacrée au désarmement;
- Évaluation de l'application du Document final et de l'état des négociations relatives à toutes les questions touchant au désarmement, notamment le désarmement nucléaire, ainsi que de l'évolution de la situation depuis 1978, en vue d'élaborer un programme d'action global sur le désarmement visant à réaliser des progrès notables dans ce domaine, compte tenu des principes, objectifs et priorités définis dans le Document final;
- Examen du rôle joué par les Nations Unies dans le domaine du désarmement, notamment les résultats des mécanismes de désarmement, en vue de les renforcer et d'accroître leur efficacité et leur efficacité;
- Adoption du document final.